

Relais de Précy-sous-Thil

Contact : **Céline BLANC**

Tel: 03 80 64 52 50

Courriel : rpe-precy@ccterres-auxois.fr

Adresse : 23, rue de l'hôtel de ville
21390 Précy-sous-thil

Accueil à Précy-sous-Thil :
Lundi, mardi et jeudi matin.

Animations à Précy-sous-Thil :
Mardi et Jeudi, 9h00 à 11h00

Relais de Semur-en-Auxois

Contact : **Sarah PINARD**

Tél : 06 80 13 58 71

Courriel : rpe-semur@ccterres-auxois.fr

Adresse : 43 rue de Vigne, 21140 SEMUR-EN-AUXOIS

Accueil à Semur-en-Auxois :
Mardi, 14h à 16h sur RDV
16h à 18h30 entrée libre

Vendredi, 13h à 14h sur RDV
14h à 17h entrée libre

Accueil à Epoisses (Centre Social et d'Animations,
7 rue de la Gare, 21460 EPOISSES) :

Jeudi : 13h30 à 17h sur RDV

Animations : 9h00 à 12h00
à Semur-en-Auxois, le mardi et vendredi
(43 rue de Vigne)

à Epoisses, le jeudi
(Centre social et d'Animations, 7 rue de la Gare)

à Genay et à Toutry
(salle des fêtes)

Relais de Vitteaux

Contact : **Charlène GOYPIERON**

Tél : 03 80 33 05 39 ou 06 81 8387 01

Courriel : rpe-vitteaux@ccterres-auxois.fr

Adresse : Pôle Enfance, 33 rue Haute de l'Eglise,
21350 VITTEAUX

Accueil à Vitteaux :
Lundi et Mardi : 13h30 à 17h entrée libre
ou sur RDV

Possible le jeudi : sur RDV uniquement

Animations à Vitteaux :
Mardi et Jeudi, 9h30 à 11h15



Trois Relais Petite Enfance à votre service



Nos financeurs :

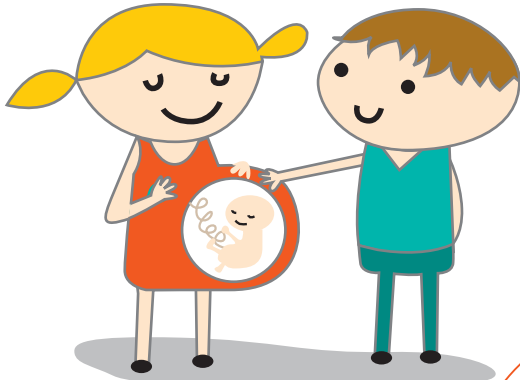




Parents, futurs parents

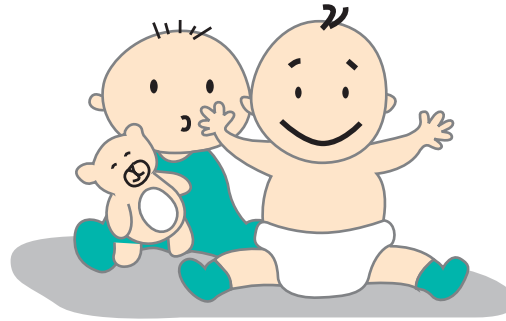
Le Relais Petite Enfance vous :

- Informe sur les **différents modes de garde** existants sur le territoire.
- Délivre une **liste des assistantes maternelles** agréées du territoire.
- Accompagne dans **votre rôle d'employeur** d'un(e) assistant(e) maternel(le) ou d'un(e) Garde d'Enfants à Domicile (démarches administratives).
- Ecoute et **répond à vos questions** concernant l'accueil de votre enfant.
- Accueille avec votre enfant pour des **temps d'animations** (éveil, jeux, ateliers, ...).



Enfants

- Des **temps d'animations** sont proposés aux enfants, accompagnés de leur assistant(e) maternel(le), parent, ou garde à domicile.



- Ces temps collectifs permettent aux enfants de :
 - o se préparer à **la vie en collectivité** à travers une socialisation progressive.
 - o Découvrir **différentes activités** adaptées à son âge et à son rythme pour favoriser son développement.
 - o Partager des **moments de jeux** avec son assistant(e) maternel(le), ses parents, ou sa garde d'enfant à domicile. (manipulations, motricité, sorties...).



Assistante Maternelle Garde d'enfant à domicile

Le Relais Petite Enfance vous :

- Donne une information de premier niveau sur **les droits et obligations** en tant que salarié du particulier employeur.
- **Soutient** dans l'exercice de votre profession, individuellement ou collectivement.
- Propose des **temps d'échanges** et de développement professionnel (formation continue ou complémentaire...).
- Propose de participer aux **temps d'animations** avec les enfants que vous accueillez.

